



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/SC/2007/3
EUR/07/5068055/3
5 février 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
BUREAU RÉGIONAL POUR L'EUROPE**

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES
TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT
ET LA SANTÉ

Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement

Cinquième session
Genève, 16-17 avril 2007
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**TROISIÈME RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS,
L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ (2008)**

Note du secrétariat

1. Le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement a étudié les préparatifs en vue de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé au cours de ses sessions de 2005 et de 2006 en se fondant sur les documents de base établis par le secrétariat du Programme (PPE-TSE)¹. Le présent document a été établi par le secrétariat en concertation avec le Bureau. Il fait suite aux décisions et indications du Comité et tient compte des recommandations formulées par le Bureau à ses réunions d'avril et décembre 2006².

¹ Documents ECE/AC.21/2006/9 – EUR/06/THEPEPST/9 et ECE/AC.21/2005/11 – EUR/05/5046203/11; voir aussi les rapports de la quatrième session (ECE/AC.21/2006/10 – EUR/06/THEPEPST/10) et de la troisième session (ECE/AC.21/2005/13 – EUR/05/5046203/13).

² Voir les rapports du Bureau ECE/AC.21/2006/10 – EUR/06/THEPEPST/10, annexe 1, et ECE/AC.21/SC/2007/2 – EUR/07/5068055/2.

2. Le présent document expose des propositions concernant le thème global, les principaux documents, le programme, la date et le lieu de la Réunion de haut niveau, ainsi que les modalités du processus préparatoire.

3. Le Comité est invité à débattre de ces questions et à prendre des décisions à leur sujet. Il est nécessaire à ce stade que les décisions prises et activités prescrites par le Comité soient clairement énoncées afin que la Réunion soit préparée comme il convient et en temps voulu et qu'elle soit couronnée de succès.

I. PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA RÉUNION

4. Les ministres et représentants de haut niveau des pays membres de la CEE-OMS/Europe qui ont créé le PPE-TSE en 2002 avaient décidé de suivre l'exécution du nouveau programme, en demandant qu'une réunion de haut niveau ait lieu «en 2007 au plus tard» afin d'«évaluer les progrès accomplis»³.

5. À sa quatrième session, le Comité directeur a décidé de reporter la Réunion en 2008 afin de laisser plus de temps pour la préparer.

6. Les délégations ont également donné un avis préliminaire sur les points forts et l'efficacité du PPE-TSE ainsi que sur ses insuffisances auxquelles il fallait remédier afin d'améliorer le programme, son exécution et son impact.

7. Sur le plan positif, les délégations ont estimé d'un commun accord que le PPE-TSE était utile car il constituait un cadre d'échanges exceptionnel entre les trois secteurs, ce qui était particulièrement bénéfique pour les pays de l'EOCAC⁴ et de l'ESE⁵. Elles étaient convaincues que la fusion des processus de Vienne et de Londres de la CEE et de l'OMS en un seul processus rationalisé et administré conjointement avait été une démarche bénéfique. Dans l'ensemble, elles estimaient que le PPE-TSE faisait œuvre de pionnier en matière de coopération intersectorielle et interinstitutions. Elles ont également confirmé que les domaines prioritaires et le cadre institutionnel demeuraient en général valables. Considérant que le programme n'existait que depuis quelques années et disposait de ressources très limitées, le Comité jugeait qu'il avait produit un bon nombre de résultats.

8. Par contre, malgré l'évaluation relativement positive des résultats obtenus au cours des premières années, les délégations ont relevé un certain nombre d'insuffisances importantes auxquelles il fallait remédier. Elles estimaient que les États membres fournissant un soutien actif

³ Par. 10 de la Déclaration adoptée à la deuxième Réunion de haut niveau (ECE/AC.21/2002/8 – EUR/02/5040828/8).

⁴ Les pays de l'EOCAC (Europe orientale, Asie centrale et Caucase) comprennent l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Fédération de Russie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, Moldova, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine.

⁵ Les pays de l'ESE (Europe du Sud-Est) comprennent les pays suivants (dont aucun n'est membre de l'Union européenne): Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro et Serbie.

et des ressources pour l'exécution du programme étaient actuellement peu nombreux, et qu'il était nécessaire de mobiliser un soutien plus large et plus dynamique en faveur des activités prévues dans le cadre du programme et de mettre en place un mécanisme de financement viable. La participation sans réserve et l'adhésion pleine et entière des trois secteurs étaient considérées comme l'élément déterminant de la réussite du programme. La participation active et l'adhésion sans réserve du secteur des transports, en particulier, étaient considérées comme une condition *sine qua non* de cette réussite et devaient donc être renforcées.

9. Les délégations se sont accordées à considérer que la troisième Réunion de haut niveau devait relancer la dynamique politique et renforcer l'engagement de haut niveau en faveur du processus afin que le programme soit exécuté avec plus de dynamisme et bénéficie d'un plus large soutien. De plus, il fallait donner plus de tonus au soutien politique apporté au programme en renforçant les liens avec les engagements pris à l'échelon mondial, s'agissant du développement durable, des processus internationaux et régionaux correspondants, et de la mise en œuvre des instruments juridiques en vigueur relatifs aux transports, à l'environnement et à la santé⁶. La Réunion de haut niveau devrait également faire passer un vigoureux message politique rappelant les retombées positives et négatives des transports sur la santé de l'homme et l'environnement au cours des conférences ministérielles qui y sont consacrées, par exemple la cinquième Conférence ministérielle de l'OMS sur l'environnement et la santé (qui doit avoir lieu en Italie en 2009).

10. À sa quatrième session, le Comité avait assigné cinq grands objectifs à la Réunion de haut niveau. La réalisation de ces objectifs doit permettre de remédier aux insuffisances du programme qui ont été relevées et d'accroître au maximum son efficacité et les avantages qu'il procure aux pays dans tous les secteurs et dans toute la région.

11. La Réunion de haut niveau s'efforcera d'atteindre les objectifs suivants:

a) Fortifier l'engagement des États membres en faveur d'une intégration accrue des politiques relatives aux transports, à la santé et à l'environnement au niveau national;

b) Renforcer le rôle du PPE-TSE en tant que socle permettant de promouvoir une intégration accrue des politiques et le développement de transports viables dans toute la région de la CEE-OMS/Europe, en particulier dans le domaine des transports urbains, et renouveler l'engagement de haut niveau et la dynamique politique dans les pays afin d'appliquer le PPE-TSE avec dynamisme et d'être en mesure de mobiliser les ressources et l'appui nécessaires;

c) Procéder à un réexamen et faire un bilan de la situation concernant les transports viables et l'intégration des politiques dans la région depuis la Conférence ministérielle de la CEE sur les transports et l'environnement qui a eu lieu à Vienne en 1997;

⁶ Les processus et textes de loi correspondants sont par exemple l'application du programme Action 21 au niveau régional et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg; les initiatives de l'Union européenne; ainsi que les règles de la CEE et de l'Union européenne relatives à l'évaluation stratégique environnementale.

d) Mettre en évidence les principaux défis à relever en priorité, en particulier dans les pays de l'EOCAC et de l'ESE; et

e) Définir les travaux prioritaires à réaliser à l'avenir dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé dans le cadre du PPE-TSE en adaptant ou complétant les priorités retenues en 2002, selon les besoins.

12. À sa réunion d'avril, le Bureau a proposé un certain nombre d'actions concrètes pour atteindre les objectifs susmentionnés. Plusieurs délégations se sont proposées comme pays chefs de file pour poursuivre la mise au point des propositions avant qu'elles ne soient soumises à la Réunion de haut niveau. Dès lors qu'elles auront été approuvées par les gouvernements pendant le processus préparatoire, les actions recommandées seront mentionnées dans la déclaration ministérielle, afin que les pays s'engagent à les mener à bien.

13. La liste des actions proposées et le nom des pays chefs de file choisis figurent dans la troisième partie du présent document, qui indique les documents à établir pour la Réunion de haut niveau.

II. THÈME GLOBAL DE LA RÉUNION

14. À sa quatrième session, le Comité a recommandé de définir un thème global pour la Réunion de haut niveau, et en particulier pour les débats pendant la réunion ministérielle restreinte.

15. Afin d'inciter le plus grand nombre possible de ministres et d'autres représentants de haut niveau à participer à la Réunion, le thème retenu devrait représenter un défi fondamental et un domaine d'action prioritaire dans l'ensemble des trois secteurs considérés et des pays de la région de la CEE-OMS/Europe. Afin d'accroître son retentissement, la Réunion de haut niveau devrait susciter l'intérêt des responsables de haut niveau et retenir l'attention des médias.

16. À sa réunion de décembre, le Bureau a débattu des thèmes qui pourraient être retenus pour la Réunion, en prêtant particulièrement attention aux deux propositions suivantes du secrétariat:

a) «Changer votre mode de déplacement/transport, mais pas notre climat» ou «Voyager sagement, stopper les changements climatiques». Le secrétariat avait suggéré que la Réunion se concentre sur un enjeu concret et politiquement d'actualité nécessitant des efforts communs et l'établissement de priorités dans les trois secteurs, par exemple les changements climatiques. Les participants à la Réunion seraient invités à débattre de l'importance de l'intégration des politiques et du rôle des «mesures douces» (par exemple les actions de sensibilisation et de renforcement des capacités) préconisées par le PPE-TSE pour encourager le recours à des transports plus durables, et réduire par-là même l'impact des transports sur l'environnement et la santé, y compris les changements climatiques.

b) «Des choix meilleurs et plus diversifiés». Cette proposition mettait en relief le rôle que jouait le PPE-TSE comme point de départ à l'échelon paneuropéen en préconisant une plus grande liberté de choix pour se déplacer grâce à la mise en place d'un plus large éventail de politiques et de possibilités de transport viable, particulièrement dans les zones urbaines. Priorité était donnée à la recherche et à la mise en avant des possibilités de réaliser simultanément les objectifs fixés dans les trois secteurs – transports, environnement et santé.

17. Tout en reconnaissant que le premier thème relatif aux changements climatiques pouvait présenter un grand intérêt sur le plan politique et retenir l'attention des médias, le Bureau a recommandé de choisir un thème plus directement lié aux objectifs et aux travaux de fond dans le cadre du PPE-TSE. Il a également recommandé que le thème se rapporte aux trois secteurs et à leurs objectifs prioritaires (c'est-à-dire des systèmes de transport performants, un environnement non pollué, la santé et la sécurité de la population).

18. Le Bureau a émis plusieurs suggestions quant aux thèmes ou «gros titres» qui pourraient être choisis pour la Réunion de haut niveau.

19. Le Comité est invité à étudier tout particulièrement les propositions ci-après, formulées par le Bureau, et à en sélectionner une pour la Réunion de haut niveau:

- a) Thème mettant en valeur les mérites d'une coopération intersectorielle et d'une intégration des politiques pour atteindre les objectifs en matière de transport viable:
 - Transport, environnement et santé – Améliorer les liens/en établir de meilleurs;
- b) Thème mettant en valeur l'importance d'offrir plusieurs options en matière de déplacement viable et la possibilité d'opérer un choix:
 - Améliorer notre santé et notre environnement en choisissant de meilleures formules de transport [urbain];
- c) Thème mettant en relief des objectifs sectoriels:
 - Transports: performants – sains – écologiques.

20. L'annexe I reproduit la liste d'un certain nombre d'autres thèmes abordés par le Bureau.

III. PRINCIPAUX DOCUMENTS

21. À sa quatrième session, le Comité a décidé que la Réunion de haut niveau devait s'appuyer pour ses débats sur des rapports de base détaillés. Plus précisément, il est convenu qu'il fallait établir les quatre principaux documents dont il est donné un aperçu ci-après.

22. Le Comité a confié au Bureau, assisté par d'autres délégations intéressées (constituant à cet effet un groupe préparatoire à composition non limitée), la responsabilité première d'établir les documents de fond et le programme provisoire de la Réunion. Il a invité le secrétariat à faciliter et coordonner le processus préparatoire, avec le concours de consultants, selon les besoins.

23. Le Comité est invité à donner des indications pour l'établissement des documents, s'agissant en particulier de leur contenu, de leur structure et de la méthode utilisée. Il est également invité à envisager de contribuer financièrement à l'établissement de certains documents.

A. Examen des faits nouveaux intervenus dans le domaine des transports et de leurs effets sur la santé et l'environnement dans la région de la CEE-OMS/Europe (1977-2007)

24. La troisième Réunion de haut niveau offrira aux pays membres de la CEE-OMS/Europe une occasion de réfléchir sur la pérennité des faits nouveaux intervenus dans le domaine des transports dans la région au cours des 10 dernières années (depuis la Conférence régionale de la CEE sur les transports et l'environnement, tenue à Vienne en 1997).

25. Les participants à la Réunion feront le point des difficultés rencontrées, des actions entreprises et des progrès accomplis à ce jour. Plus important, ils mettront en lumière les défis auxquels la région se trouve ou va se trouver confrontée, ainsi que les domaines dans lesquels il est nécessaire de toute urgence que les trois secteurs intensifient leur collaboration et les actions menées conjointement. Les gouvernements seront invités à décider ensemble des actions indispensables pour l'avenir et à y participer.

26. Le secrétariat fera établir un document de base détaillé qui constituera le principal document de référence pour évaluer la situation et définir les futures priorités et sera intitulé «Examen des faits nouveaux intervenus dans le domaine des transports et de leurs effets sur la santé et l'environnement dans la région de la CEE-OMS/Europe (1997-2007)».

27. Cet examen, qui portera sur les 10 années écoulées, mettra à profit en les rassemblant les informations récemment publiées au niveau international. Il pourrait porter par exemple sur les grandes questions suivantes:

- a) Tendances et faits nouveaux dans les transports et l'occupation des sols, y compris les éléments tels que:
 - La conjoncture économique dans la région;
 - L'accroissement des quantités transportées et la multiplication des véhicules à moteur, s'agissant en particulier du transport routier (à la fois de marchandises et de voyageurs);
 - L'évolution de la part respective des modes de transport;
 - Les innovations dans les réseaux d'infrastructures routières;
 - Les changements dans l'utilisation de l'espace urbain et la planification urbaine;
- b) Évolution et coût des répercussions des transports sur l'environnement et la santé de l'homme:
 - Pollution atmosphérique (l'accent étant mis sur la qualité de l'air en ville);
 - La consommation d'énergie et les émissions de CO₂ dans le secteur des transports;
 - Le bruit;

- La sécurité routière et les accidents de la route;
 - Le manque d'activité physique (marche et cyclisme);
 - Les effets psychosociaux;
- c) Principaux accords régionaux et internationaux juridiquement contraignants et grandes initiatives entreprises de 1997 à 2008 pour favoriser l'intégration des politiques et le développement de transports viables et remédier aux effets externes des transports sur l'environnement et la santé;
- d) Résumé des principaux défis à relever et des grands travaux à entreprendre.

28. Les sources d'information publiées au niveau international à utiliser pour l'examen pourraient comprendre les publications suivantes:

- Quatrième rapport paneuropéen d'évaluation de l'environnement établi par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) pour la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007);
- Statistiques des transports établies par la CEE (par exemple le recensement de la circulation routière de 2005);
- Données et publications de l'OMS (base de données de la Santé pour tous; Système d'information de l'OMS sur l'hygiène de l'environnement);
- Données et publications pertinentes de la Commission européenne (par exemple *L'énergie et les transports en chiffres et faits*) et de l'AEE (indicateurs établis dans le cadre du TERM⁷);
- *Perspectives en matière d'environnement 2007* et autres publications pertinentes du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
- Deuxième *Environmental Outlook* et publications récentes sur les transports et l'environnement de l'OCDE;
- Travaux de la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT);
- Données du Centre conjoint OCDE/CEMT de recherche sur les transports.

29. Conformément aux décisions prises par le Comité et son Bureau, l'Examen mettra en relief les grands problèmes liés au transport dans l'EOCAC et l'ESE. Il s'appuiera sur les chapitres correspondants des études de performance environnementale de la CEE ainsi que sur la documentation et les résultats des ateliers organisés dans le cadre du PPE-TSE.

⁷ Le mécanisme de rapport sur les transports et l'environnement (TERM) est administré conjointement par la Commission européenne (Direction générale de l'environnement, Direction générale des transports et de l'énergie, Eurostat) et l'AEE.

30. Afin qu'un rapport d'examen de haute qualité puisse être établi, traduit et publié en temps voulu pour la Réunion de haut niveau, le secrétariat aura besoin du concours d'un consultant. Le recrutement d'un consultant chevronné (une personne pendant quatre mois au maximum), auquel il faut ajouter les frais de publication, devrait coûter environ 40 000 dollars des États-Unis. Les délégations sont invitées à envisager comment elles pourraient apporter leur appui à la réalisation de ce travail⁸.

B. Évaluation des mesures prises à ce jour par les pays membres de la CEE-OMS/Europe, l'accent étant mis sur l'application du PPE-TSE (2002-2008)

31. Le deuxième principal document de base à préparer pour la Réunion de haut niveau est un rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PPE-TSE depuis sa création en 2002. Ce rapport mettra en relief les principales réalisations et les points faibles du PPE-TSE ainsi que les possibilités d'en améliorer la réalisation, l'utilité et l'impact.

32. Conformément aux décisions prises par le Comité et son Bureau, l'Évaluation portera principalement sur les points suivants:

a) Principales avancées réalisées par les pays membres de la CEE-OMS/Europe dans les domaines prioritaires du PPE-TSE (prise en compte des questions relatives à l'environnement et à la santé dans la politique des transports; promotion de modes de transport plus viables et options en matière de déplacements; promotion d'un transport urbain viable) et dans un certain nombre d'actions dans ces domaines;

b) Principales réalisations des projets dans le cadre du PPE-TSE, y compris le Mécanisme d'échange d'informations, la Panoplie de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé, les ateliers et d'autres activités de renforcement des capacités ainsi que les rapports de projet;

c) Principaux points sur lesquels le PPE-TSE est parvenu ou non à stimuler l'adoption par les pays de mesures dans les domaines jugés prioritaires;

d) Propositions en vue d'améliorer la capacité du PPE-TSE à soutenir les efforts des États membres au niveau national;

e) Propositions pour inciter les pays à renforcer leur participation à la réalisation du PPE-TSE.

33. L'évaluation sera réalisée par le secrétariat en collaboration avec le Bureau et les autres délégations intéressées, sur la base des informations communiquées par les pays membres.

⁸ Pour avoir une estimation des ressources nécessaires, se reporter au document ECE/AC.21/SC/2007/9-EUR/07/THEPEPST/9.

34. Sur la recommandation du Bureau, le secrétariat a préparé un questionnaire afin de faciliter la communication de renseignements par les pays. Le questionnaire figure en annexe à l'ordre du jour provisoire annoté de la cinquième session du Comité directeur (ECE/AC.21/SC/2007/1-EUR/07/5068055/1) et peut être consulté à l'adresse http://www.thepep.org/en/commitee/committee_fifth.htm. Les versions française et russe du questionnaire seront affichées sur le site Web en temps voulu.
35. Les délégations ont été priées de remplir le formulaire, dans toute la mesure possible, en coordination avec les secteurs des transports, de l'environnement et de la santé, et de le renvoyer au secrétariat pour le **30 mars 2007** au plus tard. Sur le formulaire sont indiquées les coordonnées de la personne à qui le renvoyer.
36. Les renseignements communiqués par les pays serviront de base pour les discussions qui auront lieu à la cinquième session du Comité directeur. Les délégations seront elles aussi invitées à fournir ces renseignements oralement au cours de la session. Se fondant sur les renseignements communiqués par écrit et les résultats des discussions, le secrétariat rédigera un projet de rapport qui, une fois établi sous sa forme définitive, sera soumis à la Réunion de haut niveau.
37. Afin de faciliter la collecte et l'analyse des renseignements par le secrétariat, les délégations sont invitées à fournir leurs réponses écrites en anglais, si possible.

C. Déclaration de la Réunion

38. À l'issue des discussions, les participants à la Réunion de haut niveau seront invités à adopter une déclaration qui reprendra leurs principales conclusions, apportera des indications quant à l'évolution et aux activités futures du PPE-TSE et donnera un aperçu des actions dans lesquelles les gouvernements pourraient s'engager concrètement. Les actions recommandées visent à atteindre les objectifs de la Réunion de haut niveau tels qu'ils ont été arrêtés par le Comité directeur (voir la partie I relative aux principaux objectifs de la Réunion).
39. À la dernière réunion du Bureau, un certain nombre de délégations ont suivi la suggestion du Président du Comité et proposé que leur pays soit désigné comme chef de file pour poursuivre l'élaboration des propositions d'action. Les pays en question seront invités à informer le Comité des travaux entrepris ou projetés. D'autres pays et organismes souhaiteront peut-être se porter volontaires pour appuyer ces travaux.
40. Le Comité est invité à examiner et approuver les propositions d'action sur la base des renseignements qui seront communiqués par les pays chefs de file, comme indiqué plus haut, ou à proposer d'autres travaux ou des travaux complémentaires. Il souhaitera peut-être donner des indications en vue d'améliorer les propositions soumises:

Objectif 1: Fortifier l'engagement des États membres en faveur d'une intégration accrue des politiques relatives aux transports, à la santé et à l'environnement au niveau national.

Proposition d'action: Mettre en place des stratégies et programmes d'action nationaux ainsi que des mécanismes institutionnels pour l'intégration des politiques relatives aux transports, à la santé et à l'environnement.

Pays chefs de file: Belgique et République tchèque.

Objectif 2: Renforcer le rôle du PPE-TSE en tant que socle permettant de promouvoir une intégration accrue des politiques et le développement de transports viables dans la région de la CEE-OMS/Europe, en particulier dans le domaine des transports urbains.

Propositions d'action:

- Mettre au point un mécanisme de financement viable afin que les pays souscrivent à ce qui garantirait l'obtention des ressources nécessaires à la réalisation des activités prévues dans le programme de travail du Comité.
- Renforcer le rôle joué par le PPE-TSE qui apporte un appui à l'action des pays membres au niveau national, notamment a) en donnant des orientations et en renforçant les capacités pour traiter les questions d'intégration des politiques, de gestion de la demande et d'aménagement des transports urbains; b) en diffusant des informations et en échangeant des données d'expérience par le biais du Mécanisme d'échange d'informations, de la Panoplie de moyens d'action et des ateliers du PPE-TSE; et c) en encourageant des évaluations de l'impact sur l'environnement et la santé des politiques, programmes et projets relatifs aux transports ainsi que la mise au point de méthodes d'évaluation économique des effets des transports sur l'environnement et la santé.
- Parvenir à un accord sur l'élaboration de directives conformément à un calendrier préétabli et sur la base du projet d'«éléments de directives» (concernant par exemple l'intégration des politiques ou les transports urbains viables) afin de relancer et d'améliorer l'engagement politique et la dynamique en vue de l'application du plan de travail du PPE-TSE.

Pays chefs de file: France et Royaume-Uni.

Objectif 3: Mettre en évidence les défis que doivent relever les pays de l'EOCAC et de l'ESE.

Propositions d'action:

- Veiller à ce que les besoins des pays de l'EOCAC et de l'ESE soient pleinement pris en compte et mis en relief dans les documents de base à préparer pour la troisième Réunion de haut niveau.

- Définir, en vue de leur incorporation dans la Déclaration de la Réunion, des recommandations qui préconisent une action concertée dans les pays de l'EOCAC et de l'ESE et incitent les donateurs à accroître leur soutien.
- S'agissant des transports urbains, s'inspirer des résultats des ateliers qui ont eu lieu à Chypre, Moscou et Tbilissi⁹.

Pays chefs de file: Albanie, Bulgarie, Fédération de Russie et Géorgie.

Objectif 4: Définir les travaux prioritaires à réaliser dans le domaine des transports, de la santé et de l'environnement dans le cadre du PPE-TSE en adaptant ou complétant les priorités retenues en 2002 selon les besoins. (Il faut continuer à privilégier les domaines dans lesquels le PPE-TSE pourrait apporter une contribution relativement plus importante, par exemple gestion de la demande, coût de l'inaction et avantages économiques procurés par des investissements dans des modes de transport viables.)

Pays chefs de file: Autriche et Pays-Bas.

41. Dès lors que les gouvernements les auront décidées d'un commun accord pendant le processus préparatoire, les actions recommandées seront mentionnées dans la Déclaration ministérielle.

42. Des renseignements plus détaillés sur les actions projetées seront incorporés dans les annexes à la Déclaration. Les participants à la Réunion peuvent également décider d'établir des groupes de travail spéciaux chargés de mener à bien les travaux complémentaires afin de réaliser les actions conformément à un calendrier convenu.

D. Document de synthèse pour la réunion ministérielle restreinte

43. Le quatrième des principaux documents de base à préparer pour la Réunion de haut niveau est un bref document de synthèse pour la réunion ministérielle restreinte. Ce document sera rédigé par le secrétariat en collaboration avec le Bureau et les délégations intéressées (constituant à cet effet un groupe préparatoire à composition non limitée).

44. Ce document portera essentiellement sur le thème de fond retenu pour la Réunion; il présentera une brève synthèse des principaux enjeux, ainsi que des points à débattre et des questions destinées à faciliter le débat.

⁹ Voir les rapports de l'atelier sur les «Transports et aménagement urbains viables du point de vue de la santé et de l'environnement» (Nicosie, 16-18 novembre 2003) (document ECE/AC.21/2004/4-EUR/04/5045236/4); de l'atelier consacré à la mise en œuvre de politiques de transports urbains viables en Russie et dans d'autres pays de l'EOCAC (Moscou, 29 septembre-1^{er} octobre 2004) (document ECE/AC.21/2005/4-EUR/05/5046203/4); et de l'atelier sur les transports et l'aménagement urbains viables (Tbilissi, 18-20 octobre 2006) (document ECE/AC.21/SC/2007/5-EUR/07/5068055/5). Voir également les documents d'information et les communications aux adresses suivantes: http://www.thepep.org/en/workplan/urban/urban_docs.htm et <http://www.cemt.org/topics/urban/Moscow.htm>.

IV. PROGRAMME: STRUCTURE DE LA RÉUNION, ORATEURS, PRÉSIDENTS

45. À sa réunion de décembre, le Bureau a débattu de la structure de la Réunion de haut niveau et recommandé de la scinder en quatre sessions distinctes, chacune éventuellement présidée par un ministre, comme suit:

- a) Examen des faits nouveaux intervenus dans le domaine des transports et de leurs effets sur la santé et l'environnement dans la région de la CEE-OMS/Europe (1997-2007);
- b) Évaluation du PPE-TSE;
- c) Réunion ministérielle restreinte;
- d) Séance de clôture, avec l'adoption de la Déclaration ministérielle.

46. La structure proposée permet de désigner un certain nombre de ministres et de représentants de haut niveau comme coprésidents, participants à la réunion restreinte ou orateurs-présentateurs.

47. Le Bureau a recommandé d'organiser une réunion ministérielle restreinte pour débattre du principal thème de la Réunion. Il a également recommandé d'établir un document de base à l'intention d'un modérateur qui animera le débat. À cette réunion restreinte devraient participer un ou deux ministres par secteur ainsi que des représentants de haut niveau d'organisations internationales et d'ONG, et éventuellement des maires de quelques villes de la région.

48. Le Bureau était favorable à une réunion d'un jour et demi et non d'un jour afin de faciliter des échanges de vues informels mais utiles entre les ministres et d'autres participants de haut niveau, notamment au cours d'un dîner ou d'une réception analogue qui pourrait avoir lieu dans la soirée du premier jour. Il faudra tenir compte pour son organisation du lieu et de la date choisis pour la Réunion.

49. Le Bureau a suggéré que le Comité directeur se réunisse brièvement après la Réunion de haut niveau afin de faire le point des décisions prises et d'étudier les moyens de les répercuter dans son programme de travail.

50. Les délégations sont invitées à étudier la proposition relative à la structure de la Réunion et à débattre des meilleurs arrangements possibles pour la participation des ministres. Il serait souhaitable d'envisager les candidats possibles pour présider les séances, participer à la réunion ministérielle restreinte ou faire partie des orateurs-présentateurs.

V. DATE ET LIEU

51. Le Comité directeur voudra peut-être choisir la date et le lieu de la Réunion de manière à assurer la participation de représentants de haut niveau issus des trois secteurs. À cet effet, il souhaitera peut-être tenir compte des autres réunions ministérielles et de haut niveau planifiées ou envisagées pour 2008 (une liste préliminaire des réunions figure à l'annexe II).

52. Les délégations sont priées d'envisager d'accueillir la Réunion de haut niveau et d'en tenir le Comité directeur informé.

VI. PROCESSUS PRÉPARATOIRE

53. Le Comité est invité à arrêter les modalités des préparatifs de la Réunion. Il souhaitera peut-être en particulier se concentrer sur les points suivants:

a) Composition du groupe préparatoire

54. Les membres du Bureau, de même que d'autres délégations intéressées (constituant à cet effet un groupe préparatoire à composition non limitée), ont été chargés d'élaborer le projet d'ordre du jour et les documents de fond pour la Réunion de haut niveau. Le secrétariat a été invité à faciliter et coordonner le processus préparatoire, en faisant appel à des consultants selon les besoins.

55. Les délégations sont invitées à confirmer leur souhait de participer aux travaux du groupe préparatoire.

b) Réunions préparatoires

56. En dehors de leurs échanges par voie électronique, les membres du groupe préparatoire devraient se réunir aussi souvent que nécessaire en vue d'examiner et de mettre définitivement au point les projets de document.

57. Le Comité est invité à établir un calendrier des réunions préparatoires dès qu'il aura fixé la date exacte de la Réunion de haut niveau. Il souhaitera peut-être envisager l'ébauche de calendrier ci-après pour les préparatifs suggérés par le Bureau:

- Le 18 avril 2007 (Genève, Palais des Nations), réunion couplée avec la cinquième session du Comité directeur, pour dresser un inventaire des décisions du Comité;
- Fin 2007, examen des avant-projets du programme et des documents;
- Décembre 2007 (Rome, OMS/Europe), réunion couplée à celle du Bureau, en vue d'examiner les versions remaniées des documents;
- Début 2008, mise au point définitive des documents qui seront présentés à la Réunion de haut niveau (dès qu'ils auront été revus par les services d'édition et traduits en français et en russe).

58. Les délégations sont invitées à envisager d'accueillir les réunions préparatoires et à faciliter la participation au processus des représentants des pays de l'EOCAC et de l'ESE.

Annexe I

**THÈME GLOBAL DE LA TROISIÈME RÉUNION DE HAUT NIVEAU
SUR LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ**

La liste qui suit reprend un certain nombre de propositions des membres du Bureau du Comité directeur. Les thèmes retenus en priorité sont indiqués en caractères gras.

Thèmes mettant en valeur les mérites d'une coopération intersectorielle et d'une intégration des politiques pour atteindre les objectifs en matière de transport viable

- a) **Transport, environnement et santé – améliorer les liens/en établir de meilleurs;**
- b) Transport, santé et environnement – travailler ensemble pour en retirer des avantages partagés ou réciproques pour le bien commun;
- c) Transport, santé et environnement – une meilleure intégration des politiques dont chacun tire avantage;
- d) Transport, environnement et santé – un programme conjoint de grands objectifs partagés pour un avenir durable/des transports viables et performants.

Thèmes mettant en valeur l'importance d'offrir des options en matière de déplacement viable et la possibilité d'opérer un choix

- a) **Améliorer notre santé et notre environnement en choisissant de meilleures formules de transport [urbain];**
- b) Transports viables – voyager en améliorant notre santé et notre environnement;
- c) Transport, santé et environnement – les options en matière de déplacement pour le bien commun/pour en retirer des avantages partagés/pour un avenir meilleur;
- d) Opter pour des formules de transport performant qui améliorent notre santé et notre environnement.

Thèmes mettant en relief des objectifs sectoriels

- a) **Transports: performants – sains – écologiques;**
- b) Des transports performants, sûrs, sains et écologiques;
- c) Des transports performants – des transports sûrs – des transports écologiques;
- d) Des transports performants et une population en bonne santé dans un environnement non pollué et sûr.

Annexe II

**LISTE PRÉLIMINAIRE DES RÉUNIONS MINISTÉRIELLES
ET DE HAUT NIVEAU PROGRAMMÉES
OU PLANIFIÉES POUR 2008**

- Février: Conférence ministérielle de l'OMS sur les systèmes de santé (Estonie)
- Mars: OCDE/Réunion ministérielle du Comité des politiques d'environnement (lieu à arrêter)
- Mai: Forum international des transports (qui succède aux réunions du Conseil des ministres de la CEMT) sur l'énergie durable pour les transports, consacré très probablement au défi des changements climatiques (Allemagne)
- Mai: Assemblée mondiale de la santé (Genève)
- Second semestre de 2008: Forum mondial de l'OCDE sur le développement durable: transports et environnement (éventuellement axé sur des lignes directrices relatives à la mondialisation, en rapport avec la mise en place de transports écologiquement viables) (lieu à décider)
- Septembre: Comité régional de l'OMS (Copenhague)
- 2008: Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière qui doit être organisée à l'initiative de la Commission indépendante de la sécurité routière mondiale (à l'intention des ministres des transports, de la santé et de l'intérieur – la date exacte et le lieu doivent encore être décidés).
